

5 – Création et nomination d'une voie « Porte Basse » et Nomination de la voie d'accès au lotissement Lasserre

Madame le Maire propose à l'Assemblée suite au passage au sens unique de la Grand'Rue, de créer une voie « Porte Basse » au droit de la parcelle : début D221 – D 333, fin D 224 et de la nommer ainsi que la voie d'accès au lotissement Lasserre.

Après échange, elle propose donc d'une part de créer la voie « Porte Basse » et de la nommer « Côte Romain », d'autre part d'appeler « Chemin du Traoufour », la voie d'accès au lotissement Lasserre.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6 - Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Madame le Maire expose à l'assemblée que l'article L 2224.5 du CGCT et le décret 2000-404 imposent aux collectivités gestionnaires des services publics susvisés, de présenter devant leur instance délibérante un rapport sur le prix et la qualité du service.

Ce rapport a déjà fait l'objet d'un examen par le Conseil Communautaire et un exemplaire de ce document a été transmis à toutes les communes adhérentes.

Madame le Maire présente donc le dossier de l'exercice 2014, et invite le Conseil Municipal à l'approuver, s'il y a lieu.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

7 - Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement – exercice 2014

Madame le Maire expose à l'assemblée que l'article L 2224.5 du CGCT et le décret 2000-404 imposent aux collectivités gestionnaires des services publics susvisés, de présenter devant leur instance délibérante un rapport sur le prix et la qualité du service.

Ce rapport a déjà fait l'objet d'un examen par le Conseil Communautaire et un exemplaire de ce document a été transmis à toutes les communes adhérentes.

Madame le Maire présente donc le dossier de l'exercice 2014, et invite le Conseil Municipal à l'approuver, s'il y a lieu.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

8 - Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'élimination des déchets – exercice 2014

Madame le Maire expose à l'assemblée que l'article L 2224.5 du CGCT et le décret 2000-404 imposent aux collectivités gestionnaires des services publics susvisés, de présenter devant leur instance délibérante un rapport sur le prix et la qualité du service.

Ce rapport a déjà fait l'objet d'un examen par le Conseil Communautaire et un exemplaire de ce document a été transmis à toutes les communes adhérentes.

Madame le Maire présente donc le dossier de l'exercice 2014, et invite le Conseil Municipal à l'approuver, s'il y a lieu.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

9 - Ouverture de crédits avant vote du Budget Primitif

Madame le Maire propose aux Conseillers Municipaux d'ouvrir des crédits au C/21312 « Bâtiments scolaires» pour régler la facture de pose d'une véranda à l'école maternelle d'un montant de 3 500 € en vertu de l'Article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et précise que ces crédits seront repris au Budget Primitif 2016.

II – Questions Diverses

- Mme le Maire informe l'Assemblée qu'une réflexion est engagée pour remplacer le petit tracteur défectueux utilisé pour le ramassage des poubelles. Des devis sont demandés et Agri Montauban ferait une proposition de reprise du vieux 2000 € et l'acquisition d'un neuf en 7 échéances de 3 768 € dont la première en mars 2017.

- Voirie : Mme le Maire interpelle l'Assemblée pour recenser les chemins les plus abimés qui nécessitent une réfection : chemin de Toumique, Chemin de Bourdoncle, Chemin de Sesquières, Route de St-Cirq à Crabiès, Chemin de Tirade. La commission voirie se réunira le 23 février pour réfléchir et prioriser les sites à retenir dans le programme voirie communale 2016.

- Mme le Maire a eu des demandes pour mettre des ralentisseurs sur le Chemin de Ronde. Le Conseil Départemental prendrait la majorité des travaux en charge.

- Le Conseil Départemental indique que vu les effectifs importants au collège de Negrepelisse les élèves du CM2 de Montricoux iront désormais au collège de Caussade.

Prochaines réunions :

- Valérie RABAULT sera à Montricoux le vendredi 26 février à 8 h 30,
- Tour de France : Réunion de la Commission le 23 février et réunion plénière le 15 avril à la Préfecture,
- M. CALMELS du PETR viendra faire un compte-rendu de l'étude thermique sur l'école le vendredi 19 février à 14 h 30.

La séance est levée à 22 h 15.